

# REGLEMENT D'UTILISATION DE LA FONCTIONNALITE « CHATBOT MESSENGER » SUR ORANGE DETENTE

## 1. PREAMBULE

Attendu que la Société Orange Centrafrique SA met à la disposition de ses clients et abonnés sur les réseaux sociaux, un nouveau service dénommé « Chatbot Messenger » ; qui permettra à ces derniers de souscrire à des alertes SMS sur les canaux SMS et USSD ;

Attendu que par le présent règlement, la société Orange Centrafrique SA tient à définir les conditions de souscription et le fonctionnement du service susmentionné ;

## 2. . OBJET

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions de souscription des abonnés au service « Chatbot Messenger », mise en place par la Société Orange Centrafrique SA ;

## 3. SPECIFICITE DU SERVICE

Le service Chatbot Messenger permet de souscrire à l'écosystème des services à valeur ajoutée portés par l'opérateur Orange Centrafrique SA et mis à disposition de ses clients.

## 4. ACCESSIBILITE

Le service Chatbot Messenger (y compris ses mises à jour) est accessible sur la page Facebook de la société Orange Centrafrique SA dont l'adresse Internet est: <https://www.facebook.com/Orangecentrafrique/>

## 5. MODALITES DE PARTICIPATION

Les modalités de participation sont les suivantes :

- Etre titulaire d'un compte Facebook ;
- Pour les personnes physiques : être majeure ou mineur de 17 ans révolus.

## 6. : LIMITATION DE RESPONSABILITE

L'utilisation du Chatbot Messenger implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques d'interruption, et plus généralement, les risques inhérents à toute connexion et transmission sur Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau.

En conséquence, Orange Centrafrique SA ne saurait en aucune circonstance être tenue pour responsable, sans que cette liste ne soit limitative :

- Du contenu des services consultés sur le Chatbot Messenger et, de manière générale, de toute information et/ou donnée diffusée sur les services consultés sur celui-ci ;
- De la transmission et/ou de la réception de toute donnée et/ou information sur Internet ;
- De tout dysfonctionnement du réseau Internet empêchant le bon déroulement/fonctionnement du Chatbot Messenger ;
- De défaillance de tout matériel de réception ou des lignes de communication ;
- De perte de tout courrier papier ou électronique et, plus généralement, de perte de toute donnée ;
- Des problèmes d'acheminement ;
- Du fonctionnement de tout logiciel ;
- Des conséquences de tout virus, bogue informatique, anomalie, défaillance technique ;
- De tout dommage causé à l'ordinateur d'un Participant ;
- De toute défaillance technique, matérielle et logicielle de quelque nature, ayant empêché ou limité la possibilité d'utiliser le Chatbot Messenger ou ayant endommagé le système d'une association.

Il est précisé qu'Orange Centrafrique SA ne peut être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect issu d'une interruption, d'un dysfonctionnement quel qu'il soit, d'une suspension ou de la fin des services du Chatbot Messenger, et ce pour quelque raison que ce soit, ou encore de tout dommage direct ou indirect qui résulterait, d'une façon quelconque, d'une connexion au Il appartient aux participants de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte. La connexion de toute personne à Facebook et l'utilisation du Chatbot Messenger se font sous l'entière responsabilité des utilisateurs.

La responsabilité d'Orange Centrafrique SA ne saurait être encourue, d'une façon générale, en cas de force majeure ou cas fortuit indépendant de sa volonté.

Orange Centrafrique SA s'oblige de ne pas publier les propos tenus par les utilisateurs via les fonctionnalités du Chatbot Messenger intitulées « Contact et FAQ ».

## 7. DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Les données à caractère personnel de tous les participants seront utilisées conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles en République Centrafricaine. Chaque participant a un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations le concernant.

## 8. DUREE – MODIFICATIONS

Orange Centrafrique SA se réserve le droit d'apporter des modifications au présent Règlement, à tout moment, sans préavis ni obligation de motiver sa décision et sans que sa responsabilité ne puisse être engagée.

Toute modification du Règlement entrera en vigueur à compter de sa mise en ligne et tout participant sera réputé l'avoir acceptée du simple fait de l'usage du Chatbot Messenger, à compter de la date d'entrée en vigueur de la modification. Toute Association ou tout utilisateur refusant la ou les modifications intervenues devra cesser d'utiliser le service. Orange Centrafrique SA se réserve la faculté, de plein droit, d'interrompre les services du Chatbot Messenger, à tout moment, sans préavis. Et sans engager une quelconque dans son chef

Aucun utilisateur ne pourra prétendre à un quelconque dédommagement En cas de mauvais usage du Chatbot Messenger, Orange Centrafrique SA se réserve le droit d'écarter de plein droit/bannir l'utilisateur, sans que celui-ci ne puisse revendiquer quoi que ce soit.

## 9. : LOIS APPLICABLES

Le présent règlement est régi par les lois et règlements en vigueur en République Centrafricaine.

## 10. INTERPRETATION

Toute question d'application ou d'interprétation du Règlement, ou toute question imprévue qui viendrait à se poser, sera tranchée souverainement, selon la nature de la question, par Orange Centrafrique SA dans le respect de la législation Centrafricaine.

## 11. DEPOT ET CONSULTATION DU REGLEMENT

Il est possible de consulter l'intégralité du Règlement sur le Site :  
<http://www.orangerca.com/particuliers/1/10/orange-detente-246.html>

L'usage du Chatbot Messenger implique l'acceptation sans réserve du présent règlement dans son intégralité (le « Règlement »), des règles de déontologie en vigueur sur l'Internet, ainsi que des lois, règlements et autres textes applicables en Centrafrique.

Fait à Bangui, le 10 mars 2020

Pour Orange Centrafrique,

Régis DELIERE

Orange Centrafrique SA

Direction Générale

RCCM Bangui N° CA/BG 2007 B403

BP 683 Bangui

Directeur Général